



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### DELUBAC PATRIMOINE (FR0007027131)

Cet OPCVM est géré par la société de gestion Delubac Asset Management, filiale de la Banque Delubac & Cie.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire et à travers une politique active d'allocations d'actifs et de sélection d'OPC, l'objectif est de rechercher une performance supérieure à celle mesurée par l'indice composite : 20% du MSCI AC World Index en euro (calculé dividendes réinvestis) et 80% de l'indice Eonia capitalisé sur la durée de placement recommandée de 3 ans.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la performance du fonds pourra s'écarter de celle de cet indice composite.

### Politique d'investissement

Le Fonds a une stratégie de constitution via des OPC uniquement, d'un portefeuille à dominante taux (obligataire et monétaire), c.à.d. exposé entre 55% et 100% en produits obligataires et monétaires, et jusqu'à 35% maximum en actions.

Les produits obligataires et monétaires détenus indirectement via des OPC sont issus aussi bien d'émissions privées que publiques, la répartition dette privée / dette publique n'étant pas déterminée à l'avance et s'effectuant en fonction des opportunités de marché.

Ces produits de taux détenus indirectement via des OPC seront investis dans des OPC ayant une exposition moyenne sous-jacente Investment Grade (c.à.d. dont la moyenne des actifs sous-jacents est de notation par les agences Standard & Poor's et agences de notation équivalentes au moins égale à BBB-), le gérant se réservant la faculté d'intervenir jusqu'à 25 % maximum de l'actif net dans des OPC ayant une exposition moyenne sous-jacente High Yield (c.à.d. dont la

moyenne des actifs sous-jacents est de notation par les agences Standard & Poor's et agences de notation équivalentes inférieure à BBB-).

- Les actions détenues indirectement via des OPCVM seront de toutes tailles de capitalisations boursières (petites et moyennes capitalisations boursières incluses) et de tous secteurs confondus.
- L'univers d'exposition s'étend sur toutes les zones géographiques (pays émergents inclus) ; la part maximum de l'actif exposée au risque de change étant de 100 % de l'actif.

Cette poche taux sera gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité taux comprise entre -10 et +10.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés, de la zone euro et internationaux dans un but de couverture sur les risques actions, taux, crédit et de change dans la limite d'une fois l'actif.

Les demandes de souscriptions et rachats exprimés en montant ou en centièmes de part sont centralisés par CACEIS BANK chaque jour ouvré jusqu'à 12h00 et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative soit à cours inconnu (calendrier officiel Euronext).

Les revenus attribuables à cette classe de parts sont réinvestis (capitalisés).

### Recommandation :

Le Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 années.

## Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

### Que représente cet indicateur synthétique ?

- L'indicateur de risque de niveau 4 reflète l'exposition diversifiée du Fonds, avec une prédominance sur les marchés internationaux, des marchés obligataires par rapport aux marchés actions.
- Cet indicateur du risque a été déterminé sur base de la performance historique et simulée des 5 dernières années et ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.

- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.
- La catégorie de risque associé à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Quels risques ne sont pas inclus dans cet indicateur synthétique ?

- **Risque de crédit :** il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,99%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indice composite et lorsque la performance du Fonds est positive.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le Fonds.

Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2019. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

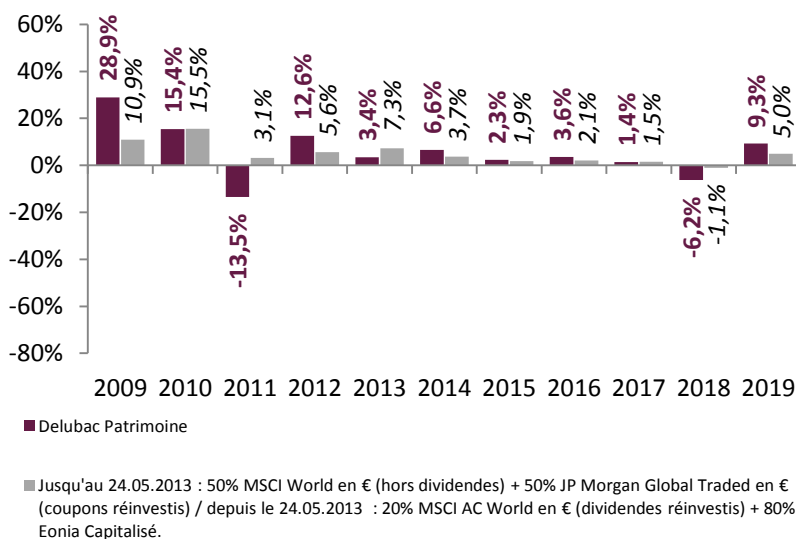
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

La commission de performance facturée au Fonds s'est élevée à 0,13% de l'actif net au cours de l'exercice passé.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commission » du prospectus de ce Fonds, disponible sur le site internet : [www.delubac-am.fr](http://www.delubac-am.fr).

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le Fonds a été lancé le 16 octobre 1998.

Le Fonds a changé d'objectif de gestion, de politique d'investissement et de libellé le 24 mai 2013.

*Les performances affichées antérieurement au 24 mai 2013 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.*

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :**  
CACEIS BANK.

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds :**  
Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Delubac Asset Management, 10 rue Roquépine - 75008 Paris.

**Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :**  
La valeur liquidative par part est disponible chaque jour auprès de la Société de gestion.

**Informations spécifiques :**  
Le Fonds Delubac Patrimoine est composé d'une classe de parts.

**Responsabilité**  
La responsabilité de Delubac Asset Management ne peut être engagée

que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

**Fiscalité :**  
Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

**Politique de rémunération :**  
Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet [https://www.delubac-am.fr/popup\\_avertissement.php?choix=infos](https://www.delubac-am.fr/popup_avertissement.php?choix=infos) ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
Delubac Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
Les informations clés pour l'investisseurs ici fournies sont exactes et à jour 14 février 2020.